
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dimanche 7 mars 2021

Lutte contre la COVID-19

**Prorogation de la fermeture de certains secteurs de Toulouse
jusqu'au dimanche 14 mars 2021 inclus**

Certains secteurs de Toulouse ont été fermés à partir du 28 février dernier compte tenu du taux d'incidence très élevé qui était alors observé à Toulouse, et des nombreux rassemblements statiques sans respect de la distanciation physique, ni port du masque, qui y avaient été constatés les jours précédents, malgré un renforcement des contrôles.

Une semaine plus tard, le taux d'incidence a légèrement baissé mais demeure très élevé (246 cas positifs sur 100 000 habitants), juste en-deçà du seuil d'alerte maximale.

Aussi Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, et Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse et président de Toulouse Métropole, ont-ils décidé de prolonger la fermeture de ces secteurs de Toulouse jusqu'au dimanche 14 mars 2021 à minuit.

Cette mesure s'appliquera sur les portions de voie publique suivantes :

- les berges de la Garonne situées en contrebas de la place Saint-Pierre, du quai Saint-Pierre, du quai Lucien Lombard, du quai de la Daurade, du quai de Tounis et correspondant à la promenade Henri Martin,
- la place de la Daurade,
- la prairie des Filtres,
- le quai de l'Exil Républicain Espagnol.

La liste des lieux concernés par l'obligation pourra être actualisée en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Le non-respect de cette obligation expose les contrevenants à une amende de 135 €.

Contacts presse

Préfecture : communication@occitanie.gouv.fr - 05.34.45.34.45

Mairie de Toulouse : service.presse@mairie-toulouse.fr - 05.61.22.21.47

Ce communiqué de presse est édité par la Mairie de Toulouse. Pour vous désinscrire [cliquez ici](#).